

arrête, ajouta-t-il, nous vous déliérons. — Saint-Père, répondit-elle, je serai heureuse d'être délivrée de mes péchés, mais je ne veux pas d'une absolution qui me dispenserait de suivre les conseils évangéliques." Enfin, à force d'instances, elle obtint d'Innocent IV le privilège de la pauvreté perpétuelle, le seul qu'on n'ait jamais sollicité à la cour de Rome; et le Pape écrivit lui-même une lettre que nous insérons ici comme un monument unique dans les annales de l'Eglise :

" Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à sa bien-aimée fille en Jésus-Christ, Claire, et aux autres sœurs du monastère de Saint-Damien d'Assise, salut et bénédiction.

" Puisque vous désirez vous consacrer à Dieu seul et renoncer à toutes les choses temporelles, vendant vos biens et en distribuant le prix aux pauvres, pour suivre dans le dénuement le plus complet le Pauvre divin qui est la voie, la vérité et la vie, rien ne pourra vous arracher à cette sainte résolution; car le Seigneur qui donne aux oiseaux leur pâture, et qui a revêtu la terre d'un manteau de verdure et de fleurs, saura bien vous nourrir et vous vêtir, jusqu'au jour où Il sera lui-même votre vêtement éternel.

" Comme vous Nous avez demandé le privilège de la très-haute pauvreté, Nous Vous octroyons par ces présentes de ne pouvoir être contraintes par qui que ce soit à prendre, avoir ou retenir des possessions temporelles. Ceux qui vous aimeront en Jésus-Christ, vous, votre Ordre, et spécialement le monastère de Saint-Damien, qu'ils aient la sainte paix de Dieu, et qu'au jour du jugement, ils trouvent la récompense de la béatitude éternelle."

Le temps a consacré ce privilège par un double miracle. Voilà six siècles que les sœurs de Sainte-Claire s'abandonnent totalement aux soins de la Providence; et, depuis six siècles, la Providence veille avec une sollicitude toute maternelle aux besoins des pauvres recluses. Quand, par hasard, le pain vient à manquer, on sonne la cloche du couvent pour implorer la charité des fidèles; et si le secours n'arrive pas à temps, les saintes filles bénissent Dieu, et, joyeuses, remplacent leur repas par un chant d'action de grâces.

L'Ordre des Clarisses a grandi parallèlement à celui